

Ringuette Canada



États financiers

Pour l'exercice clos le 30 avril 2025

Ringuette Canada
États financiers
Pour l'exercice clos le 30 avril 2025

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État de la situation financière	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État des résultats	5
État des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7
Informations financières complémentaires	
Commentaires de l'auditeur indépendant sur les informations financières complémentaires non auditées	13
Annexe 1 - Contribution de Sport Canada	14

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux Membres de Ringuette Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Ringuette Canada (l'« Association ») qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association au 30 avril 2025, ainsi que ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Other Matter

Les états financiers du Ringuette Canada pour l'exercice clos le 30 avril 2024 ont été audités par un autre auditeur dont le rapport en date du 29 août 2024 exprime une opinion sans réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Association.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- ♦ nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ♦ nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association;
- ♦ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- ♦ nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Association à cesser son exploitation;
- ♦ nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Baker Tilly Ottawa s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
le 27 août 2025
Ottawa (Ontario)

Ringuette Canada État de la situation financière

au 30 avril

2025

2024

Actif

Court terme

Encaisse	1 025 202 \$	767 138 \$
Débiteurs	843 080	446 695
Subventions à recevoir (note 3)	30 387	11 550
Frais payés d'avance	43 612	144 140
	1 942 281	1 369 523

Immobilisations corporelles

	-	2 940
	1 942 281 \$	1 372 463 \$

Passif et actif net

Court terme

Créditeurs et frais courus	344 275 \$	348 710 \$
Revenus différés (note 2)	64 500	161 250
Apports reportés (note 3)	45 500	96 028
	454 275	605 988

Actif net

Non affecté	1 438 006	763 535
Affecté d'origine interne pour immobilisations corporelles	-	2 940
Affecté d'origine interne - Fonds de réserve de stabilité (note 4)	50 000	-
	1 488 006	766 475

	1 942 281 \$	1 372 463 \$
--	--------------	--------------

Pour le conseil d'administration



Membre



Membre

Ringuette Canada
État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 30 avril

	Non affecté	Affecté d'origine interne pour immobilisations corporelles	Affecté d'origine interne - Fonds de réserve de stabilité	Total 2025	Total 2024
Solde, début de l'exercice	763 535 \$	2 940 \$	-	766 475 \$	792 262 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	721 531	-	-	721 531	(25 787)
Transfert interfonds (note 4)	(50 000)	-	50 000	-	-
Perte sur cession d'actifs	2 940	(2 940)	-	-	-
Solde, fin de l'exercice	1 438 006 \$	- \$	50 000 \$	1 488 006 \$	766 475 \$

Ringuette Canada État des résultats

Pour l'exercice clos le 30 avril

2025

2024

Produits

Frais d'inscription	1 389 795 \$	728 632 \$
Contribution de Sport Canada - autres (note 3)	703 778	397 300
Compétitions et événements	488 032	503 473
Contribution de Sport Canada - base (note 3)	480 500	480 500
Haute performance	424 250	416 518
Ventes de matériaux	99 738	97 978
Association canadienne des entraîneurs (note 3)	66 796	62 686
Parrainages (note 3)	54 412	104 585
Divers	36 115	30 622
Frais d'adhésion	11 250	9 000

	3 754 666	2 831 294
--	-----------	-----------

Charges

Administration	306 161	151 483
Compétitions et événements	297 878	363 793
Haute performance - camps	544 400	725 541
Haute performance - formation et gestion des équipes	137 388	134 837
Haute performance - Championnat du monde de ringuette	-	327 557
Réunions et planification	25 384	23 168
Salaires et bénéfice relié	747 683	712 762
Développement et promotion du sport	291 474	201 902
Technique et développement	682 767	216 038

	3 033 135	2 857 081
--	-----------	-----------

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice

	721 531 \$	(25 787) \$
--	------------	-------------

Ringuette Canada État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 30 avril	2025	2024
Activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	721 531 \$	(25 787) \$
Ajustement pour		
Amortissement d'immobilisations corporelles	-	1 105
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	2 940	-
	724 471	(24 682)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(396 385)	(291 316)
Subventions à recevoir	(18 837)	(11 550)
Frais payés d'avance	100 528	(114 376)
Créditeurs et frais courus	(4 435)	28 960
Revenus différés	(96 750)	161 250
Apports reportés	(50 528)	96 028
	258 064	(155 686)
Activité de financement		
Remboursement de la dette à long terme	-	(30 000)
Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces	258 064	(185 686)
Encaisse, début de l'exercice	767 138	952 824
Encaisse, fin de l'exercice	1 025 202 \$	767 138 \$

Ringuette Canada

Notes afférentes aux états financiers

30 avril 2025

1. Principales méthodes comptables

- Objectif de l'Association** Ringuette Canada (l'« Association ») est un organisme sans but lucratif constitué sans capital-actions le 18 mai 1979 et a été prorogé en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif le 22 octobre 2013. L'Association est une association canadienne enregistrée de sport amateur en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et à ce titre, est exonéré d'impôt.
- L'objet de l'Association est d'établir la direction et d'appuyer les associations membres, les joueurs, les entraîneurs, les officiels et les administrateurs à tous les niveaux d'habiletés et au sein de tous les groupes d'âges afin de standardiser le développement de la ringuette au Canada et à l'étranger en fournissant des programmes et des services.
- Référentiel comptable** Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif qui font partie des principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes.
- Utilisation d'estimations** La préparation d'états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés des actifs et des passifs à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges pendant les périodes de déclaration. Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations de la direction à mesure que des informations supplémentaires seront disponibles à l'avenir.
- Les estimations importantes comprennent les hypothèses utilisées pour estimer la recouvrabilité des comptes débiteurs et subventions à recevoir et pour estimer la provision pour certains frais courus.
- Instruments financiers** Les instruments financiers sont des actifs ou des passifs financiers de l'Association où, en général, l'Association a le droit de recevoir de la trésorerie ou un autre actif financier d'une autre partie ou l'Association a l'obligation de payer à une autre partie de la trésorerie ou un autre actif financier.

Ringuette Canada

Notes afférentes aux états financiers

30 avril 2025

1. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation des instruments financiers sans lien de dépendance

L'Association évalue initialement ses actifs et passifs financiers sans lien de dépendance à la juste valeur. L'Association évalue ensuite les actifs et passifs financiers sans lien de dépendance au coût amorti, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs et passifs financiers sans lien de dépendance évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les débiteurs, les subventions à recevoir, et les créditeurs et frais courus. Il n'y a aucun instrument financier ultérieurement évalué à la juste valeur.

Perte de valeur d'un actif financier

Les actifs financiers évalués au coût amorti sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'il existe des indices de dépréciation. Le montant de la dépréciation est comptabilisé dans les résultats. La perte de valeur précédemment comptabilisée peut être reprise dans la mesure de l'amélioration, directement ou en ajustant le compte de provision, à condition qu'elle ne soit pas supérieure au montant qui aurait été comptabilisé à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée précédemment. Le montant de la reprise est comptabilisé dans les résultats.

Coûts de transactions des instruments financiers

L'Association comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Toutefois, les instruments financiers qui ne seront pas ultérieurement évalués à la juste valeur sont ajustés des coûts de transaction directement attribuables à leur création, émission ou prise en charge.

Encaisse

L'encaisse inclut des soldes bancaires dans des banques à charte canadienne.

Actif net affecté d'origine interne

Affecté d'origine interne pour immobilisations corporelles

L'actif net affecté d'origine interne pour immobilisations corporelles comprend la valeur comptable nette des immobilisations corporelles.

Ringuette Canada

Notes afférentes aux états financiers

30 avril 2025

1. Principales méthodes comptables (suite)

Actif net affecté d'origine interne (suite) *Affecté d'origine interne - Fonds de réserve de stabilité*

Le conseil d'administration de Ringuette Canada a établi un fonds de réserve de stabilité. Les fonds ne peuvent être prélevés sur ce fonds qu'avec l'autorisation du conseil d'administration et sur recommandation du comité d'audit et de gestion des risques :

- Une perte matérielle de revenu et/ou une dépense matérielle a été subie ou est imminente; et
- La stabilité ou la continuité des opérations de Ringuette Canada sont menacées sans recours au Fonds de réserve de stabilité.

Comptabilisation des produits

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les frais d'enregistrement et les frais d'adhésion sont constatés sur la période de l'enregistrement.

La vente de matériaux est constatée à titre de produits lorsque les articles sont livrés.

Les frais de l'équipe nationale, de la Ligue Nationale de Ringuette et du championnat national sont inclus sous les produits de haute performance et compétitions et événements et sont constatés lorsque l'événement a lieu.

Apports reçus sous forme de biens et services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année pour aider l'Association à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Les apports de biens et de services qui sont utilisés dans le cadre du fonctionnement courant de l'Association et qui auraient dû autrement être achetés par l'Association sont constatés à leur juste valeur à la date de l'apport, si la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Ringuette Canada

Notes afférentes aux états financiers

30 avril 2025

1. Principales méthodes comptables (suite)

Contribution de Sport Canada

Les contributions reçues de Sport Canada sont assujetties à des termes et conditions spécifiques applicables à l'utilisation des fonds. Les registres comptables de l'organisation sont soumis à une vérification par Sport Canada afin d'identifier les situations, le cas échéant, dans lesquelles les montants imputés aux contributions n'ont pas respecté les modalités convenues et qui seraient donc remboursables à Sport Canada. Les ajustements aux contributions des années précédentes sont enregistrés dans l'exercice au cours de laquelle Sport Canada demande l'ajustement.

2. Revenus différés

Les revenus différés représentent les frais d'inscription aux équipes et aux camps reçus au cours de l'exercice pour l'exercice suivant.

3. Apports reportés

Les apports reportés représentent les fonds reçus au cours de l'exercice pour couvrir les dépenses de fonctionnement de l'exercice suivant. Les variations du solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde, début de l'exercice	Reçu	Constaté	À recevoir	Solde, fin de l'exercice
Sports Canada - autres	96 028 \$	577 363 \$	(703 778) \$	30 387 \$	- \$
Sports Canada - base	-	480 500	(480 500)	-	-
Association canadienne des entraîneurs	-	66 796	(66 796)	-	-
Parrainages	-	99 912	(54 412)	-	45 500
	96 028 \$	1 224 571 \$	(1 305 486) \$	30 387 \$	45 500 \$

Ringuette Canada

Notes afférentes aux états financiers

30 avril 2025

4. Transfert interfonds

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé le transfert de 50 000 \$ de l'actif net non affecté à l'actif net affecté d'origine interne afin de créer un fonds de réserve de stabilité. Le conseil entend continuer d'y affecter les excédents futurs par le biais de transferts approuvés au cours des exercices suivants.

5. Engagement contractuel

L'Association loue des locaux en vertu d'un bail venant à échéance en août 2027. Les paiements minimaux futurs au titre du bail sur la durée restante du bail sont les suivants :

2026	11 997 \$
2027	<u>3 999</u>
	<u><u>15 996 \$</u></u>

6. Instruments financiers

L'Association est exposé à divers risques par le biais de ses instruments financiers. L'analyse suivante fournit une mesure de l'exposition de l'Association aux risques et concentrations de risque au 30 avril 2025.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier cause une perte financière à l'autre partie par défaut de remplir une obligation. Le principal risque de crédit pour l'Association est lié à ses débiteurs et ses subventions à recevoir.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des obligations liées à des passifs financiers. L'Association est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs et frais courus.

Changements des risques

Il n'y a eu aucun changement significatif dans les expositions aux risques de l'Association par rapport à l'exercice précédent.

Ringuette Canada
Notes afférentes aux états financiers

30 avril 2025

7. Montants comparatifs

Certains montants des états financiers ont été reclassés, le cas échéant, pour se conformer à la présentation utilisée dans l'exercice en cours. Les changements n'affectent pas l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice précédent.

Baker Tilly Ottawa LLP / s.e.n.c.r.l.
Chartered Professional Accountants
Comptables Professionnels Agréés
400-301 promenade Moodie Drive
Ottawa, ON
Canada K2H 9C4

T: +1 613.820.8010
F: +1 613.820.0465

ottawa@bakertilly.ca
www.bakertilly.ca

Commentaires de l'auditeur indépendant sur les informations financières complémentaires non auditées

Aux Membres of Ringuette Canada

Notre rapport sur les états financiers audités de Ringuette Canada pour l'exercice clos le 30 avril 2025 figure à la page 1. Le tableau ci-joint, qui présente des informations supplémentaires non nécessaires à la présentation fidèle des états financiers dans leur ensemble, a été tiré des comptes à titre d'information uniquement.

Notre audit de Ringuette Canada pour l'exercice clos le 30 avril 2025 ne visait pas à déterminer les informations détaillées présentées dans le tableau ci-joint. Nous n'avons pas effectué d'audit du tableau ci-joint et, par conséquent, nous n'exprimons pas d'opinion sur celui-ci.

Baker Tilly Ottawa s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
le 27 août 2025
Ottawa (Ontario)

Ringuette Canada
Annexe 1 - Contribution de Sport Canada
(non audité)

Pour l'exercice clos le 31 mars, 2025

	Niveau de référence	Subvention d'équité des genres et équité, diversité et inclusion	Total
Produits			
Salaires des entraîneurs et développement professionnel	-	\$ 3 600	\$ 3 600
Administration générale	48 500	45 675	94 175
Gouvernance	30 000	3 000	33 000
Programme d'équipe nationale	150 000	-	150 000
Langues officielles	9 000	11 500	20 500
Opérations et programmation	121 000	543 975	664 975
Salaires, frais et avantages sociaux	122 000	-	122 000
	480 500	607 750	1 088 250
Charges			
Salaires des entraîneurs et développement professionnel	-	3 600	3 600
Administration générale	94 269	45 675	139 944
Gouvernance	69 088	3 000	72 088
Programme d'équipe nationale	621 114	-	621 114
Langues officielles	9 000	11 500	20 500
Opérations et programmation	821 418	543 975	1 365 393
Salaires, frais et avantages sociaux	822 001	-	822 001
	2 436 890	607 750	3 044 640
Insuffisance des produits sur les charges	(1 956 390) \$	- \$	(1 956 390) \$

Cette annexe résume les recettes et l'utilisation des fonds de Sport Canada. Le déficit représente l'investissement supplémentaire de Ringuette Canada dans ces programmes.